

Monsieur le Député/Madame la Députée,  
la ministre de l'Éducation nationale interviendra à l'Assemblée nationale le 24 mars prochain.

Les adhérents de notre association, l'**AGAP-CNARELA**, qui rassemble de très nombreux **professeurs de Lettres classiques dans l'Académie d'Aix-Marseille**, souhaitent avoir des réponses précises sur la place future de nos disciplines dans l'Éducation nationale :

- le grec ancien et le latin seront-ils toujours considérés comme des matières à part entière, avec des horaires et des programmes officiels ? lesquels ?
- seront-ils encore enseignés par les spécialistes que sont les professeurs de Lettres classiques ?
- la France continuera-t-elle à permettre à tous ses enfants de choisir l'étude des Humanités, quelles que soient les origines, les croyances, les idéologies de leurs parents ?

Je suis à votre disposition pour toute demande d'information qui vous semblerait utile.

Nous vous remercions par avance de prendre en compte nos inquiétudes et de poser à Madame la ministre toutes les questions qui sont susceptibles de les alléger dans l'immédiat, de les dissiper éventuellement à plus long terme.